



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 4842

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin. Voilà près de cinq ans que nous siégeons ici et c'est aujourd'hui la dernière séance de questions au Gouvernement, et la dernière question de notre groupe au Gouvernement. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

C'est l'heure des comptes, et ils sont clairs. En 2017, nous prévenions les Français : Macron sera un Robin des Bois à l'envers, il prendra aux pauvres pour donner aux riches. Tout l'a confirmé : aux retraités, il a ponctionné la contribution sociale généralisée – CSG ; aux précaires, il a supprimé les contrats aidés ; aux locataires, il a réduit les aides au logement ; aux étudiants et aux jeunes, il n'a offert que des colis alimentaires.

Malgré les jolis discours, malgré la déclaration selon laquelle « il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal », Martine, aide à domicile, continue de travailler pour 683 euros par mois et Hayat, accompagnante d'élèves en situation de handicap, pour 934 euros. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Rien n'a changé pour elles, sinon leur aide personnalisée au logement (APL) un peu rabotée, sinon l'inflation sur le plein d'essence et sur leurs caddies. Où sont passés les milliards économisés sur Martine, sur Hayat, sur les salariés, sur les retraités ? À l'autre bout !

Alors qu'il n'était que candidat en 2017, on tendait un chèque à Emmanuel Macron. « Quel sera le montant de vos cadeaux au CAC40 ? », lui demandait-on. Il refusait alors de répondre. Aujourd'hui, on sait. Nous avons calculé combien avaient coûté la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et de l'*exit tax*, la flat tax, les crédits d'impôt, la suppression de la « taxe banquier » lors du Brexit, la baisse des impôts de production et sur les sociétés. Aujourd'hui, le chèque est signé. (M. François Ruffin brandit une pancarte. – Protestations sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Bruno Millienne proteste également.)

Oui, c'est 163 milliards pour vos amis de Sanofi, pour McKinsey & Company, un pognon de dingue.

M. le président. Monsieur Ruffin, déposez votre banderole.

M. François Ruffin. Ce sont 163 milliards qui ne vont pas dans les écoles ni dans les hôpitaux. Alors cette fois, soyez francs, dites-nous le montant de la somme que votre candidat, le candidat Macron, prélèvera aux retraités et aux salariés pour la donner aux firmes et aux actionnaires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI*

et GDR. – *Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Au fond, vous terminez la législature exactement comme vous l'avez commencé : dans l'outrance et la caricature.

M. Éric Coquerel. La vérité fait mal !

M. Ugo Bernalicis. Alors, combien ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Voilà ce qui vous aura singularisé pendant la législature. Entre-temps, les Français ont vu que vos outrances n'ont jamais rempli le porte-monnaie d'un seul Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) C'est cette majorité qui a augmenté nos soignants, nos forces de l'ordre, nos professeurs en début de carrière, qui a augmenté la prime d'activité et qui a baissé les charges des Français.

Ils ont vu que vos caricatures n'ont jamais sorti un seul Français de Pôle emploi. C'est cette majorité qui a réformé le marché du travail, qui a rendu nos entreprises plus compétitives.

Ils auront vu que vos injures n'ont jamais permis aux Français de mieux se soigner. C'est cette majorité qui a instauré le reste à charge zéro. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*) Des millions de Français qui bénéficient de l'accès à des prothèses grâce à l'action de cette majorité.

M. François Ruffin. Combien ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Les Français ne vous servent qu'à une chose : ils sont instrumentalisés dans votre course à la radicalité,...

Plusieurs députés du groupe FI. Oh !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. ...et au dénigrement permanent de notre pays. Mais en dénigrant le bilan et ce qui a été fait, vous vous en prenez aux Français. La réalité, c'est qu'il reste du chemin à parcourir et que notre pays rencontre encore des difficultés. Mais quand vous expliquez que rien ne va, quel mépris pour les centaines de milliers de Français qui ont retrouvé le chemin de l'emploi (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem. – Protestations sur les bancs du groupe FI*). Ils ont fait des efforts, ils sont fiers d'avoir retrouvé un emploi.

M. Ugo Bernalicis. Alors, combien ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. Quand vous opposez les uns aux autres, quel mépris pour toutes les entreprises qui ont versé 4 millions d'euros de « prime Macron » à des Français qui travaillent pour améliorer leur pouvoir d'achat. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Ce sont eux que vous insultez ; ce n'est pas seulement nous.

Mme Mathilde Panot. Et combien ont-elles versé de dividendes ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État. La réalité, c'est que tout cela, les Français le savent. Si depuis cinq ans vous étiez au pouvoir, la France serait à genoux. Avec nous, elle est debout et elle peut regarder plus que jamais vers l'avenir. (Les députés du groupe LaREM se lèvent. – *Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4842

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2022](#)